

De la temporalité aux relations logiques : l'évolution de quelques locutions conjonctives en français

From temporality to logical relations: the evolution of some French
conjunctive phrases

Bernard Combettes¹

Abstract: This study focuses on the semantic evolution of certain conjunctive phrases that lose their temporal value and take on logical values of causality and opposition. We examine the locutions that express simultaneity (*tandis que*, *alors que*, *pendant que*) and that evolve towards opposition, then those that express posteriority (*puisque*, *dès que*) and that evolve towards causality. The case of expressions formed on nouns (*à l'instant que*) is treated separately. We will try to observe differences in the speed of change depending on whether the expressions are of earlier or later formation, and to establish a chronology of this evolution by showing the particular importance of the pre-classical French period.

Key words: conjunctive phrases, diachrony, temporality, causation, opposition, pre-classical French.

1. Introduction

Cette étude se propose un double objectif : il s'agira d'une part d'observer un type particulier d'évolution, d'autre part d'en déterminer la chronologie en évaluant plus précisément le rôle important que semble jouer la période du français préclassique. Le phénomène linguistique analysé est le changement qui concerne les locutions conjonctives temporelles et qui peut être caractérisé comme le passage de la temporalité à d'autres valeurs, d'ordre logique, comme la causalité, la concession, ou encore l'opposition. Aspect particulier du grand mouvement de « renouvellement » des conjonctions (Meillet 1915 ; Traugott 1982 ; Prévost et Fagard 2007), ce déplacement de l'expression du temps vers l'expression de relations de discours, qui peut affecter des constituants divers – syntagmes nominaux, adverbiaux, conjonctions et locutions conjonctives – est une évolution

¹ Université de Lorraine & UMR-ATILF ; bernard.combettes@univ-lorraine.fr.

bien connue et attestée dans de nombreuses langues. Bon nombre d'études de typologie ont mis en lumière le passage de la temporalité à la causalité, de la causalité à l'opposition et à la concession (Harris 1986 ; König 1985 ; Kortmann 1997, parmi bien d'autres) ; les exemples français les plus souvent utilisés sont ceux de subordonnants comme *puisque*, *alors que*, *tandis que*, ou encore *quand (même)*.

Les travaux consacrés au français sont relativement nombreux, qu'il s'agisse d'observer des locutions de type adverbial (Le Draoulec 2018 ; Vaguer 2017 ; Richard et Drouet 2017) ou des conjonctions (Bat-Zeev Shyldkrot 1989 ; Bat-Zeev Shyldkrot et Kemmer 1988 ; Combettes 2006). Les études sur la diachronie sont essentiellement des études de cas (Bertin 1997 ; Bat-Zeev Shyldkrot 1987 ; Soutet 1992 ; Combettes 2020) portant sur telle ou telle expression, sur telle ou telle famille ou sous-famille, mais on ne trouve guère de vue d'ensemble, qui donnerait en particulier des indications sur la chronologie du changement. Si on met souvent en avant l'importance du moyen français, c'est que cette époque voit l'émergence de bon nombre de locutions, mais le détail de l'évolution après ces créations reste à décrire : la vitesse du changement est-elle identique pour toutes les locutions ? Les créations les plus récentes suivent-elles un modèle déjà bien établi ? Y a-t-il des facteurs externes qu'il faudrait prendre en compte pour expliquer les aspects particuliers du processus ? Ce sont là autant de questions que nous proposons d'aborder ici.

Notre champ d'observation sera limité au passage de la temporalité aux deux autres relations que sont l'opposition et la causalité. Cette tendance générale doit être mise en rapport avec le sémantisme d'origine des locutions, avec leurs valeurs temporelles et aspectuelles. Comme on l'a souvent illustré dans les études portant sur des langues très différentes, une tendance générale est assez régulièrement observée, qui conduit l'expression de la simultanéité à évoluer vers celle de l'opposition, alors que l'expression de la succession – qu'il s'agisse de l'antériorité ou de la postériorité – peut déboucher sur celle de la causalité. La direction de ces mouvements s'explique assez naturellement : la coïncidence de deux états de choses qui devraient normalement s'exclure est interprétée comme une opposition, qui peut elle-même évoluer vers la notion de concession, alors que la successivité est interprétée comme allant de pair avec la relation de causalité, suivant le raisonnement *post hoc ergo propter hoc*.

En ce qui concerne le français, ce type d'évolution est attesté dès les périodes anciennes. Les exemples qui sont d'ordinaire cités sont ceux de *alors que*, qui présente sa valeur adversative à partir du moyen français, et de *puisque*, dont la valeur causale peut être relevée dès l'ancien français. Bon nombre de locutions étant des créations de la fin du moyen âge, il n'est pas étonnant que les périodes immédiatement postérieures soient des moments de changement.

Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, le français préclassique mérite ainsi une attention particulière. Certaines locutions, parfois relativement anciennes, changent en effet de valeur durant cette période, alors que d'autres, beaucoup plus récentes, parfois même en formation, présentent déjà des valeurs d'ordre logique. Ce moment de l'histoire du français semble ainsi favoriser une « accélération » du mouvement de pragmatization, accélération à laquelle nous tenterons d'apporter des éléments d'explication.

Il nous a semblé par ailleurs pertinent, ne serait-ce que du point de vue de la chronologie, de distinguer deux types de locutions : les locutions qui sont formées sur un adverbe ou sur un participe, comme *tandis que*, *pendant que*, les locutions qui sont formées sur un élément nominal, comme *dès l'instant que*, *du moment que*. Ces dernières sont en effet dans l'ensemble plus récentes que les autres et il convient de se demander dans quelle mesure elles ont subi l'influence des formes plus anciennes, dont l'évolution était déjà bien avancée.

En ce qui concerne les formes, on observera essentiellement, pour la relation de simultanéité, aux locutions *tandis que* et *pendant que*, avec sa variante *ce pendant que* et, pour la relation de successivité, à *dès que* et *dès lors que* ; les locutions formées sur des noms comme *temps*, *instant* et *moment* constituent un cas particulier, dans la mesure où elles peuvent renvoyer à l'une ou à l'autre des notions temporelles en fonction de la préposition qui les introduit (*au moment où*, *dès le moment où*, *du moment que*). Cette remarque nous conduit à évoquer la conjonction *quand*, qui ne sera pas prise ici en considération en raison des différences que présente son évolution avec celles des autres expressions. Pouvant exprimer, en fonction des temps verbaux utilisés, la simultanéité ou la successivité, cette conjonction est dotée d'un statut ambigu qui lui permet de renvoyer aux deux relations de discours que nous avons mentionnées. Même si ces effets contextuels sont attestés dès l'origine de la forme, il est difficile de percevoir une évolution qui conduirait à un emploi systématique de l'une ou de l'autre valeur dans le domaine discursif. Ce qui peut être considéré comme une pragmatization n'apparaît en fait que de façon limitée, dans des contextes qui présentent la forme en *-rait*, avec la valeur de « quand bien même, même si ».

2. De la simultanéité à l'opposition

2.1. *Tandis que*

Formée au 13^e siècle sur la corrélation *tant dis que*, sur le modèle du latin *tam diu* (« aussi longtemps »), cette locution exprime la concomitance entre deux procès. La valeur temporelle, bien attestée en ancien français avec la variation *que / comme* du deuxième élément

de la corrélation (ex. 1), demeure présente jusqu'à la fin de l'époque classique (ex. 2, 3) :

- (1) les peintures et les ymages que Lancelos avoit portretes **tandis comme** il demora leanz en prison (*La Mort Artu*, 1230)²
'les peintures et les images que Lancelot avait dessinées pendant qu'il resta là en captivité'
- (2) (elle) se retire à sa chambre, **tandis que** son espoux est avec ses amis l'espée à la main (Camus, 1625)
- (3) Un philosophe sensible se rend un matin au sommet d'une haute colline, au bas de laquelle coule le Pô, tandis que le soleil levant projette l'ombre des arbres dans la vallée. (Chateaubriand, 1797)

Dans quelques exemples isolés, la notion de concomitance correspondant à *aussi longtemps que* favorise, dans certains contextes, une interprétation causale, dans un mouvement identique à celui qui conduit *comme* ou *alors que* de la temporalité à la causalité :

- (4) Ne sentoie riens, **tandis que** veoie son cler vis qui m'a de s'amour espris. (Machaut, 1377)
'je ne percevais rien, aussi longtemps que je voyais son clair visage qui m'a enflammé de son amour'

L'exemple suivant fait apparaître plus clairement la valeur causale, la durée d'un état de choses (la stabilité de l'administration) étant dépendante de la durée d'un autre état de choses (le règne du roi) ; ici encore, la concomitance serait rendue en français moderne par la locution *aussi longtemps que* :

- (5) **Tandis que** le Roy a vescu, l'on n'a rien vu changer en l'administration de la police (De Lucinge, 1593)

La concurrence, dans ce type de contexte, de *tandis que* avec *comme* et avec *tant que*, qui ont conservé cette valeur causale et n'ont pas évolué vers l'opposition, mériterait une étude particulière.

Le passage à la relation adversative, qui s'est généralisée, n'empêche pas que la valeur temporelle ne soit toujours sous-jacente, le sémantisme de « aussi longtemps que » permettant de renvoyer à une interruption simultanée des deux événements rapportés :

- (6) Comme loups attaquans les bœufs gras d'un herbage, / **Tandis que** le Pasteur cause au proche village. (Montchrestien, 1604)
- (7) et **tandis que** vous vous amusez à défendre la frontiere, ils mettent en feu le cœur du royaume. (Voiture, 1648)

² Le corpus sur lequel nous nous appuyons est constitué de la base textuelle Frantext.

Il faut souligner ici l'importance du contenu lexical du contexte, qui présente des oppositions de termes explicitant, en quelque sorte, la relation adversative et qui contribue à faire passer au second plan la stricte valeur temporelle. Ainsi, dans les exemples suivants, peut-on relever des mises en parallèle comme *être délivré / être tourmenté*, *maudire / bénir*, *dormir / veiller*, *pitié / amour* :

- (8) Ha ! corps où logeait [une] âme tant infidelle et trompeuse que je porte d'envie à l'aire qu'ores tu reçois, estant delivré et affranchy des travaux de la vie, **tandis que** je suis tourmenté de mille mors à ton occasion (Yver, 1572)
- (9) ouy, seigneur, **tandis que** l'on maudit l'innocent vous le benissez et le comblez de suavitez et de douceurs (Camus, 1621)
- (10) Vous dormez donc belle Maistresse, / **Tandis que** je veille pour vous ! (Gougenot, 1633)
- (11) Je ne descendray jamais à cette action, de vous donner de la pitié, **tandis que** je pourray vous donner de l'amour. (Mareschal, 1634)

L'effacement de la valeur temporelle ne semble survenir qu'assez tardivement, pendant l'époque classique. Dans l'exemple suivant, la notion de durée passe ainsi presque totalement au second plan, l'opposition étant mise en saillance :

- (12) et **tandis que** je suis malheureux dans toutes les choses que je desire, je me tiens heureux de vostre heur (Voiture, 1648)

Dans ce type d'exemple, le contexte ne renvoie plus à l'interruption simultanée de deux événements – le fait d'être malheureux n'entre pas en relation causale avec celui d'être heureux –, à la différence des exemples (6) et (7), dans lesquels la concomitance ajoute à l'opposition entre les contenus un lien de causalité hypothétique (si le pasteur ne causait pas... les loups n'attaqueraient pas ; si vous ne défendiez pas... ils ne mettraient pas le feu...).

2.2. Alors que

La formation de *alors que*, construit sur *lors*, du latin *illa hora*, – étymologie qui réapparaît dans des graphies comme *a l'ore que* – explique la valeur « ponctuelle » de la locution (« à ce moment-là »), qui peut ainsi être associée à une forme verbale d'aspect global comme le passé simple. La succession temporelle ainsi établie entre les procès entraîne alors une interprétation causale comme dans l'extrait suivant :

- (13) Nos n'eusmes onques si grant joie come **a l'ore que** nos seumes que nos vos tendrions compaignie (*Queste del saint Graal*, 1220)

'Nous n'eûmes jamais une aussi grande joie qu'au moment où nous sûmes que nous serions en votre compagnie'

Cet emploi avec le passé simple se rencontre encore en moyen français, comme dans l'exemple suivant, où la causalité dérivée de la temporalité pourrait être exprimée par *comme* ou encore par *dès que* :

- (14) **alors que** le sengler l'aperceut, il se destourna de sa voie et vint vers le conte grant aleure (Jean d'Arras, 1392)

C'est en moyen français que se développent les contextes dans lesquels la présence de formes d'aspect sécant (imparfait, présent, forme en *-rait*) permet de donner à *alors que* une valeur durative, qui établit une simultanéité entre les deux procès, comme c'était le cas pour *tandis que*, la relation de discours étant alors, de façon attendue, une relation adversative :

- (15) Mais ilz estoient plus de quatre / Hommes contre un que j'en avoie.
/ **Alors que** faire ne savois, / Toutes voies ne detriay (= 'je ne tardai pas') (*Miracle*, 1381)

On notera que l'emploi d'une forme d'aspect global n'interdit cependant pas cette interprétation. Dans l'exemple suivant, elle est favorisée par le contenu de la première subordonnée (bien qu'il ressente la douleur), tandis que le contenu de la deuxième proposition suggère plutôt une lecture causale (comme il ne put soulever sa hache) :

- (16) **Alors qu'**il sentist sa douleur, et ne peust sa haiche souslever, comme chevalier hardy et preux tint sa haiche fort en sa main senestre, ouvrant ses bras pour soy lier avec Saintré. (Antoine de La Sale, 1456)

Le français préclassique voit l'extension de ce type de contexte qui ne sera guère modifié par la suite :

- (17) **alors que** chascun vouloit recueillir de ceste rosée et en boire à plein godet, trouverent que ce n'estoit que saulmure pire et plus salée que n'estoit l'eaue de la mer. (Rabelais, 1542)
- (18) ô nous povres humains / Cachans souvent la mort dedans noz seins,
/ **Alors que** plus en pensons estre loin ! (Théodore de Bèze, 1550)
- (19) **Alors que** j'esperois la bonne grace d'elle, / l'amour a mon espoir par la mort combattu (Ronsard, 1578)
- (20) Il me desplaist que les affaires me viennent **alors que** moins j'en voudrois (François d'Amboise, 1584)

Il faut noter que l'évolution vers la valeur adversative

s'accompagne d'une plus grande liberté de position de la subordonnée, qui se trouve plus fréquemment en fin d'énoncé, comme une sorte de commentaire, avec un effet de polyphonie, alors que l'expression de la simple temporalité va souvent de pair avec la position initiale, réservée aux éléments cadratifs.

2.3. *Pendant que, cependant que*

Ces locutions font partie des créations, relativement nombreuses, caractéristiques de la période du moyen français, qui sont formées sur des participes, qu'il s'agisse de formes en *-ant* (*pendant que, durant que*) ou de participes passifs (*vu que, pourvu que*).

Dans un mouvement identique à celui de *tandis que*, le subordonnant *pendant que*, qui date de la fin du 14^e s., marque la concomitance (« aussi longtemps que ») durant toute la période du moyen français :

- (21) on doit tousjours lessier le plus fort derrière pour resister aux empechemens soudains, **pendant que** les autres se mettroient en arroy (= *en ordre de bataille*) (Jean de Bueil, 1461)

C'est à partir du milieu du 16^e s. qu'apparaissent les premiers emplois nettement contrastifs, souvent renforcés par des éléments lexicaux, comme *de l'autre costé* en (22) ou l'opposition *veillent / dorment* en (23) :

- (22) **Pendant que** saint Paul combatoit avec grande difficulté en païs loingtains, qu'il tendoit par beaucoup de dangers et s'efforçoit d'avancer le royaume de Christ [...], il y avoit de l'autre costé des flagorneurs, gens inutiles [...] (Calvin, 1550)
- (23) qui mesprise quasi son propre salut pour conserver celui de son prochain, qu'ils veillent seuls **pendant que** les autres dorment (Boaistuau, 1558)

L'évolution de la forme *cependant que* suit la même chronologie que *pendant que*, la valeur temporelle étant bien attestée en moyen français :

- (24) **Cependant que** ceulx qui estoient dedans Nancy attendoient leur secours, ledit Colpin, [...] fut tué (Commynes, 1489)

Si l'on excepte quelques exemples isolés comme dans cet extrait de la fin du 15^e siècle :

- (25) Il fault que mon sommeil se passe / **Cependant que** vous veillerez ; / Puis, après, vous m'esveillerez (De La Vigne, 1496)

la valeur adversative ne se développe vraiment qu'en français préclassique :

- (26) et **ce pendant que** les iniques florissent, prospèrent, sont en crédit et à leur aise avec repos et sans fascherie, nous avons incontinent à conclure qu'il y viendra une autre vie en laquelle quand l'iniquité aura sa punition, la justice aura son salaire. (Calvin, 1550)
- (27) tant Dieu remplit à souhait les enfans de ce monde de ses biens plus délicieux **cependant que** l'Eglise est tenue en destresse et captivité (Merlin, 1594)
- (28) **Cependant que** vous estes occupé à gagner des cœurs et des volontez, et que vous jettez peut-estre les fondemens de ce qui se fera d'icy à dix ans, je jouïs icy d'une oisyveté pareille à celle des morts (Guez de Balzac, 1624)

2.4. *Durant que*

Formée comme les deux précédentes sur une forme en *-ant*, la locution *durant que* est la plus récente des expressions que nous venons d'examiner. Les quelques exemples que l'on rencontre à partir du 15^e siècle ont une valeur identique à celle de (*ce*) *pendant que*. Notons au passage que la distinction, liée à l'étymologie, entre *durant*, qui implique la durée et *pendant*, qui indique une durée limitée, ne semble pas pertinente lorsqu'il s'agit des locutions conjonctives. On peut par exemple comparer l'extrait suivant et l'exemple (24), du même auteur, dans lesquels les deux formes apparaissent comme des variantes libres :

- (29) Et, **durant que** cecy se demenoit, avoys sans cesse adverti le roy (Commynes, 1495)

La valeur d'opposition est plus tardive ; elle survient en fait au moment où la valeur temporelle est en train de disparaître, concurrencée sans doute par *pendant que* et *lorsque*. Les premiers exemples sont particulièrement fréquents dans un même texte, *L'Histoire romaine* de Coëffeteau (1621), ce qui peut être considéré comme un indice de l'importance de la variation individuelle dans ce type d'évolution :

- (30) Les tribuns et les centeniers avec les soldats qui estoient aupres de l'empereur, respondirent avec des acclamations, **durant que** le reste de l'armée demeura en un morne silence (Coëffeteau, 1646)
- (31) Le peuple s'efforçant de le rassurer, luy fit mille acclamations **durant que** les soldats monstroient un silence plein de menaces (*ibid.*)
- (32) Mais **durant qu'**il se monstre ainsi doux et moderé en sa façon de regner, sa femme Messalline secondée par un Narcissus, et par

quelques autres affranchis, deshonore tout son empire, et le flestrit d'un eternal opprobre (*ibid.*)

Comme dans le cas d'autres locutions envisagées plus haut, cette relation adversative peut s'accompagner d'oppositions de lexèmes (*acclamations / silence ; doux et modéré / déshonorer*), procédé qui se trouve particulièrement exploité dans le texte de théâtre, comme dans les extraits suivants, avec les antithèses : *tout dort / ne dort pas ; honore / humilie* :

- (33) Cependant Lucifer se tourmente là-bas, et **durant que** tout dort, le cruel ne dort pas. (Scudéry, 1654)
- (34) ne prends point de mélancolie de voir [...] qu'un autre est dans l'estime, et toi dans le mépris, qu'on l'honore partout, **durant qu'on** t'humilie. (Corneille, 1656)

3. De la postériorité à la causalité

Comparé au mouvement que nous venons de décrire, le passage de la successivité à la relation de causalité concerne un nombre plus réduit de locutions. Comme nous le verrons plus loin, ce sont surtout les locutions formées sur des noms qui sont ici concernées. Cette évolution est toutefois bien illustrée par la conjonction *puisque*, qui constitue en quelque sorte le cas prototypique de ce type de changement. La séquence *puis que*, qui ne sera soudée qu'au 17^e siècle, est attestée dans un des plus anciens textes, la *Passion de Clermont* (ca 980) :

- (35) fui lo solelz et fui la luna, **post que** Deu filz suspensus fue (*Passion de Clermont*, ca 980)
le soleil disparut et la lune disparut, après que le fils de Dieu fut crucifié'

Les textes du 12^e siècle présentent l'alternance des deux possibilités, avec la valeur temporelle :

- (36) **Puis que** out ço dist, si s'en alat (*Voyage de Saint Brendan*, 1150)
'après qu'il eut dit cela, il s'en alla'

ou la valeur causale :

- (37) **puis que** de mort ot la nouvele, a paines puet tenir en sele. (*Roman de Thèbes*, 1150)
'après qu'il apprit la nouvelle de sa mort, il peut à peine se tenir sur sa selle'

La valeur temporelle disparaît dans le courant du moyen français pour laisser la place à la seule valeur logique. La rapidité

de cette évolution est peut-être à rattacher au fait que la conjonction *postquam*, modèle de *puisque*, présente, dès le latin classique, les deux valeurs de postériorité et de causalité. Il est possible de voir dans l'histoire de *puisque* l'héritage quasi immédiat du sémantisme de la forme latine.

Le statut de la locution *après que* mérite une remarque. Cette expression, qui date du 12^e siècle, ne présente apparemment pas un développement identique à celui de *puisque*. On peut certes trouver facilement des exemples dans lesquels le contexte conduit à une interprétation causale, mais ils n'aboutissent ni à une systématisation ni, surtout, à une démotivation qui ferait passer au second plan la valeur temporelle. Le maintien de cette dernière va de pair avec ce qui peut être considéré comme une spécialisation de la forme pour l'expression de la temporalité dans le domaine narratif.

Dans les locutions formées avec *dès*, le sémantisme de la préposition joue un rôle important. Le sens de *dès*, qui est d'abord celui de « à partir du moment », mais qui évolue rapidement vers celui de « aussitôt que », ne peut que favoriser une interprétation causale de la relation établie entre les deux propositions. Les diverses locutions qui n'ont pas survécu (*dès ce que*, *dès adont que*, *dès premier que*, *dès si tost comme / que*, *dès aussi tost que*) expriment dès leur origine cette valeur :

- (38) Il s'en fuit en celle vallée, **dès si tost comme** il m'a veu (*Miracle*, 1374)
- (39) celle royne et toutes celles [...] scevent parler tous les langaiges du monde **dès ausy tost qu'**ilz ont leans esté [...] (Antoine de La Sale, 1444)

La relation de causalité est d'ailleurs également présente lorsqu'il s'agit de l'emploi prépositionnel de *dès* dans des constructions qui ne présentent pas le figement propre aux locutions conjonctives :

- (40) Lanceloz, sanz nule aloigne, [...] / **Des** le jor que semont l'avra, [...] se conbatra / A Meliagant de rechief (Chrétien de Troyes, 1177)
'Lancelot sans tarder [...], dès le jour qu'on l'exigera, combattra à nouveau Meliagant'
- (41) kar Absalón le haïd **des** l'ure qu'il fist force é vergüigne a sa surur Thamar (*Livre des Rois*, 1175)
'car Absalon le haït dès l'heure où il fit violence et honte à sa sœur Thamar'

Il n'est pas étonnant que la causalité prenne le pas sur la temporalité dès la formation des deux locutions anciennes que sont *dès que* (980) et *dès lors que* (1150). On notera, dans le deuxième des deux exemples suivants, que la valeur de *dès que* est proche de celle

du *puisque* du français moderne, avec portée sur l'énonciation ; cet emploi peu fréquent ne s'est pas développé :

- (42) **des que** la mort son filz orra, pouez savoir de deul morra (*Roman de Thèbes*, 1150)
 'dès qu'il apprendra la mort de son fils, vous pouvez savoir qu'il mourra de douleur'
- (43) **Des que** les pieres peisent tant Que huem nes purreit remuer, Ki mes purreit ci apoter (*Wace*, 1155)
 'puisque les pierres pèsent tant qu'on ne pourrait les déplacer, qui pourrait les apporter ici ?'

La variante avec *lors* ne présente guère de différences avec *dès que* ; on peut toutefois relever un exemple isolé, dans lequel le contexte, avec l'opposition imparfait / passé simple, semble suggérer une valeur adversative (« bien qu'elle n'ait que trois ans »), semblable à celle qui serait exprimée par *alors que* :

- (44) car **dès lors que** elle n'avoit que trois ans, père et mère la menèrent en Jherusalem (*Miracle*, 1347)

En ce qui concerne l'expression de la causalité, la valeur moderne se dégage assez rapidement et, dès le moyen français, une variation s'établit entre un emploi intraprédicatif équivalant à celui de *parce que* P et un emploi dans lequel la portée sur énonciation conduit à une interprétation proche de celle de *puisque* P. Le premier cas peut être illustré par :

- (45) Mout a esté pensis et tristes / **Des lors que** vos mes ne le veïstes (*Roman de la Rose*, 1230)
 'il a été très préoccupé et triste dès le moment où vous ne le vîtes plus'
- (46) Venus, je t'ai tousdis servi / Depuis que ton ymage vi / Et **dés lors que** parler oï / De ta puissance (*Machaut*, 1364)

En revanche, dans les exemples suivants, la portée extraprédicative de la subordonnée se laisse clairement percevoir, *dès lors que* pouvant alterner avec *comme* ou *puisque* :

- (47) Et **des lors que** ung homme veult estre d'esglise et entrer es saintes ordres, il doit estre sans tache (*Juvénal des Ursins*, 1435)
- (48) car **dès lors que** la verité n'a point de lieu, il faut que le reste ne soit qu'opinion. (*Brués*, 1557)

Cette valeur va se généraliser assez rapidement durant le français préclassique.

4. Les expressions formées sur des noms

Les expressions construites autour d'un élément nominal ont été créées, pour la plupart, à une date plus récente que les autres. Si ce nouveau modèle de locution apparaît en moyen français, c'est surtout durant les périodes du français préclassique et du français classique qu'il va se développer. Les locutions que nous allons examiner, formées sur les trois noms *instant*, *moment* et *temps*, posent des problèmes relativement complexes. Les variations qu'elles présentent sont en effet diverses : variation dans le degré de figement de l'expression, qui peut parfois accepter telle ou telle insertion (*au moment même où*) ; variation du déterminant, défini ou indéfini (*au moment où / à un moment où*) ; variation du dernier élément de la locution (*que / où*) ; variation, surtout, de la préposition, avec la distribution de *à*, *de*, *en*, *dès*. Ce dernier point est important, car c'est en grande partie le choix de la préposition – combiné au jeu des formes verbales – qui va orienter le sémantisme de l'expression vers telle ou telle valeur temporelle et, par là, vers une relation de discours particulière. Nous essayerons de prendre en compte ces divers paramètres dans les observations qui vont suivre.

4.1. *Instant*

À la période préclassique, qui voit la formation des principales locutions formées sur *instant*, le choix de la préposition apparaît comme peu stabilisé ; ce sont *à* et *en* qui s'imposent toutefois, *dans* n'étant employé que dans le courant du 17^e siècle. Comme nous l'avons souligné plus haut, la préposition *dès* conduit à l'interprétation causale :

- (49) j'ay senty, **dès l'instant que** j'ay veu tes appas, / l'inévitable trait qui cause mon trespas (Gombauld, 1631)

Dès les premières attestations, l'emploi de la préposition *à*, qui exprime la ponctualité du procès, entraîne la même relation de cause :

- (50) Mais **à l'instant qu'**elle eut getté l'œil sur le corps mort de Rhomeo, elle commença à destoupper la bonde à ses larmes [...] (Boaistuau, 1559)
- (51) Il mourroit **à l'instant qu'**il sçauroit vostre fin (Garnier, 1585)

Alors que la préposition *en* devrait renvoyer à la notion de durée, le sémantisme du terme *instant* maintient en quelque sorte la locution dans l'expression de la ponctualité, ce qui conduit à une variation libre, *en l'instant que* pouvant apparemment alterner avec *à l'instant que* ; il faut remarquer que le premier des exemples suivants

constitue un cas isolé, dans la mesure où il apparaît dans la deuxième moitié du 15^e siècle :

- (52) Ysiphile, **en l'instant que** ses yeux veirent Jason, de Jason fu
amoureuse (Le Fèvre, 1460)
- (53) Et **en cest instant qu'**il tomba mort, le Ciel s'espartit en tonnerres,
foudres, tempestes et grosses pluyes (qui estoient les diables
emportans l'ame de ce monstre) (Aneau, 1560)

À la différence de *en*, c'est la préposition *dans* qui permet de marquer la simultanéité et qui apparaît ainsi dans des contextes renvoyant à la relation adversative :

- (54) et **dans l'instant que** tes voeux et son bras / Cruels esgallement
poursuivoient mon trespas, / Je voulois noblement reparer tes ruines
/ Et te donner un sceptre, à toy qui m'assassines. (Du Ryer, 1647)

4.2. *Moment*

Dans le cas de *moment*, la situation est plus complexe avec les prépositions fréquemment utilisées : *à* et *dans*. À la différence du terme *instant*, *moment* ajoute en effet au sémantisme « ponctuel » un sémantisme « duratif », qui peut s'accorder avec celui de ces prépositions ; la simultanéité ainsi exprimée va de pair avec la relation d'opposition :

- (55) **Dans le mesme moment que** des coeurs inhumains / Arment contre
les Juifs de sanguinaires mains, / Un Roy qui vous cherit vous donne
une puissance / Capable d'étouffer cette injuste licence. (Du Ryer,
1644)
- (56) et je la tiens de glace **au moment que** peut-estre / elle est de feu pour
moy (Malleville, 1649)

Plus rarement – mais toutefois dès le moyen français – le sens ponctuel de *moment*, combiné avec des formes verbales d'aspect global, peut entraîner l'expression de la causalité :

- (57) il y avoit ung malade qui estoit aveugle, sourd et muts : **ou moment que** l'on tira l'espine de la couronne, il reprint le veoir (Bagnyon, 1465)
'il y avait un malade qui était aveugle, sourd et muet : au moment où on retira l'épine de la couronne, il recouvra la vue'
- (58) soyez encore plus certaine de ma mort **au mesme moment que** vous ne vivrez plus. (d'Urfé, 1627)

Avec la préposition *dès*, qui marque une borne temporelle, c'est, comme attendu, la relation de causalité qui se trouve exprimée :

- (59) **Dés le premier moment que** je vy vos beautez, / Amour m'osta le cœur (Bertaut, 1606)
- (60) et j'aurai du repos **dés le moment que** vous m'en souhaiterez (Voiture, 1648)
- (61) je dépens du moindre zephyre / et **dés le moment qu'**il souspire, / je tombe à terre et ne vis plus. (Malleville, 1649)

L'emploi avec la préposition *de* n'apparaît qu'à l'époque classique. Pour la locution *du moment que*, il est difficile de parler d'évolution, dans la mesure où ce subordonnant n'est quasiment pas utilisé avec son interprétation temporelle, mais semble fonctionner, dès sa création, comme connecteur marquant la causalité. Dans un premier temps, jusqu'à la fin du 17^e siècle, la subordonnée est dotée d'une portée intraprédicative qui la rapproche des propositions introduites par *parce que* :

- (62) et **du mesme moment qu'**ils ont cogneu leurs fers, / ils n'ont peu s'empescher qu'ils ne s'y soient offerts (de Viau, 1623)
- (63) **du moment que** nous est rauie la vie, aussi cesse l'enuie (d'Assoucy, 1653)

À la fin du 17^e siècle, commencent à apparaître des exemples dans lesquels la portée s'exerce sur l'énonciation et correspond à une justification de type *puisque P* ou *étant donné que P*, valeur qui s'imposera par la suite. Si certains énoncés ambigus, comme (64), fournissent un « bridging context », contexte favorable à la réanalyse (Heine 2002), le changement devient plus net en (65) et, surtout, en (66), dont le prédicat principal est à la forme interrogative :

- (64) Et l'on ne peut vouloir, **du moment que** l'on aime, / Que ce que veut l'objet aimé (Molière, 1671)
- (65) Vous voilà donc privée de celle (= *la compagnie*) de M Rouillé ; vous le regretterez. Mais ce n'est plus votre affaire **du moment que** le lieutenant général cède la place au gouverneur (Madame de Sévigné, 1680)
- (66) et **du moment que** le Ciel les choisit pour gouverner, perdent-ils le droit que la nature accorde à tous les hommes de disposer de leurs affections ? (Lesage, 1732)

Ce qui mérite d'être relevé, c'est la rapidité avec laquelle ce type de locution exprime une relation de discours. On peut même considérer – du moins à partir du corpus observé – que cette valeur apparaît dès la création de l'expression.

4.3. Temps

Même si le lexème *temps* entre dans bon nombre de locutions plus ou moins figées, la grammaticalisation en locution conjonctive s'accompagne de l'emploi de l'indéfini *même* (*au / en / dans le même temps que*). Le sémantisme de *même* joue ici un rôle important ; il permet d'insister – quelle que soit la préposition – sur la simultanéité qui s'établit entre les deux procès mis en relation. Durant la fin du moyen français et le 16^e s., la locution renvoie au domaine temporel :

- (67) s'adonna son chemin par Chalon, **ou mesme temps** que le pas se tenoit (La Marche, 1470)
 'il passa par Châlons, au moment où le tournoi avait lieu'
- (68) **en mesme temps que** les choses sont icy comme nous les voyons, elles sont toutes pareilles, et en mesme façon, en plusieurs autres mondes (Montaigne, 1592)

L'évolution vers la valeur adversative peut être datée du début du 17^e s., la locution présentant les prépositions *à, en, ou dans* ; on peut voir, dans les exemples suivants, comment le contexte favorise cette interprétation par la présence d'oppositions lexicales (*donnez la mort / donne la vie ; le plaisir / une petite mortification ; aimer moins / honorer davantage*) :

- (69) vous me donnez la mort **au mesme temps que** je vous fais triompher du destin, et que je vous donne la vie (Camus, 1625)
- (70) **En mesme temps que** j'ay eu le plaisir de voir de voz nouvelles, j'ay eu une petite mortification en ce que j'ay esté sommé de respondre (Peiresc, 1631)
- (71) je vous assure [...] qu'**au mesme temps que** j'ay commencé à vous aymer moins, j'ay esté contraint de vous honorer davantage. (Voiture, 1648)

4.4. L'alternance *que / où*

Dans certains contextes, en fonction de la préposition et du déterminant, l'emploi du relatif *où* se développe en alternance avec *que*. Cette variante ne semble pas modifier les tendances que nous avons pu décrire jusqu'ici. Si on considère le cas des termes *instant* et *moment*, on pourra constater que, si la valeur temporelle demeure possible, apparaissent très rapidement les valeurs discursives. Ainsi la locution *dans l'instant où* a-t-elle un emploi simplement chronologique dans une de ses premières attestations :

- (72) **Dans l'instant où** je vous écris, ma mère est en méditation, et je suis censée y être aussi (Marivaux, 1728)

mais se voit dotée de la valeur causale quasiment à la même époque :

- (73) **Dans l'instant où** j'avois commencé à lui parler d'Oronte, j'avois vu ses sourcils se froncer, et son visage devenir sévère (Crébillon, 1755)
- (74) et **dans l'instant où** elle s'éleve contre des écarts qui peuvent vous nuire, elle est prête à pleurer sur vos foiblesses (Dorat, 1772)

Il en va de même pour une locution comme *au moment où*, un peu plus tardive – si on excepte un exemple isolé au tout début du 17^e s. – qui présente d'abord la valeur temporelle, puis, à la fin du siècle, la valeur adversative :

- (75) Mais, Priouzac, **au moment où** j'arrive on me rappelle (de Boisrobert, 1659)
- (76) Mais, **au moment où** elle croyoit satisfaire sa curiosité, ses espérances s'évanouissoient (Fénelon, 1699)

Il convient de signaler ici le cas particulier constitué par la présence du déterminant indéfini. Ce dernier en effet n'est pas incompatible avec le relatif *où*, alors qu'il n'apparaît pratiquement pas dans la construction avec *que*. Dès les premiers exemples, le sémantisme de l'article *un* établit un contraste entre la situation évoquée dans la subordonnée et la situation telle qu'elle est dans d'autres moments. La locution introduit ainsi un présupposé qui pourrait être explicité par : « en un temps où, à la différence d'autres temps, ... ». De cette opposition découle un deuxième contraste, entre cet état de choses jugé négativement et la situation décrite par le proposition principale, situation qui apparaît alors comme exceptionnelle :

- (77) **En un temps où** le meschamment faire est si commun, de ne faire qu'inutilement il est comme louable (Montaigne, 1592)
- (78) c'est, dis-je, que cette générosité, à l'exemple de ce grand empereur, prend plaisir à s'étendre sur les gens de lettres, **en un temps où** beaucoup pensent avoir trop récompensé leurs travaux quand ils les ont honorés d'une louange stérile (Corneille, 1643)

Cet emploi, attesté durant toute la période préclassique, va se développer en français classique, en particulier dans le registre « moyen » ; la correspondance de Voiture, par exemple, au milieu du 17^e s., est une bonne illustration de l'utilisation de cette locution :

- (79) combien je vous suis obligé de m'avoir écrit une grande lettre, **en un temps où** les autres ne m'oseroient pas faire une recommandation (Voiture, 1648)

- (80) et j'ay eu soin de sa vie, **en un temps où** je vous jure que je n'en avois point de la mienne (*ibid.*)
- (81) et depuis, **en un temps où** je ne me croyois pas capable de joye, j'en ay receu de la nouvelle de vostre liberté (*ibid.*)

Si les exemples avec *moment* sont moins nombreux, ils n'en présentent pas moins la même valeur adversative :

- (82) ils eussent cherché des tempéraments qui eussent contribué à ne pas aigrir et les esprits et les affaires, **dans un moment où** il étoit si nécessaire de les radoucir (Cardinal de Retz, 1679)
- (83) et il y a de la rigueur à vouloir m'attacher plus fortement à vous **dans un moment où** vous jugez bien que nous nous voyons pour la dernière fois (Du Plaisir, 1682)

5. Conclusion

En prenant en considération l'ensemble de l'évolution, on peut constater que la valeur adversative survient relativement tard, le transfert vers la causalité s'opérant plus tôt, parfois dès l'ancien français, comme dans le cas de *puisque* ou de *dès (lors) que*. Cette antériorité correspond à la tendance générale qui a été relevée dans les travaux de typologie (Traugott et König 1991). Pour un petit nombre d'expressions (*tandis que, au moment que, dans l'instant où*), est d'abord attestée la valeur de causalité, mais cette possibilité n'est pas exploitée et c'est la relation d'opposition qui prévaut. En ce qui concerne cette valeur adversative, il est particulièrement intéressant d'examiner la chronologie du changement ; quelle que soit l'ancienneté de l'expression, on observe en effet que le passage à la relation de discours s'effectue en général à la même période, celle du français préclassique. Le cas de *alors que*, qui demeure assez longtemps – de 1150 à 1550 – doté de la seule valeur temporelle, peut ainsi être comparé à celui de l'expression (*ce*) *pendant que* qui date du milieu du 15^e siècle mais qui évolue, elle aussi, aux environs de 1550. Pour les locutions les plus récentes, en particulier pour celles qui ont été formées sur des noms en français préclassique, le changement de valeur est quasi immédiat, comme c'est par exemple le cas de l'expression *au moment où*, et, dans bon nombre de cas, la valeur temporelle est parfois difficilement perceptible, la locution semblant présenter, dès sa création, tous les traits qui la caractériseront par la suite, comme si la valeur logique était indissociable du sémantisme temporel. Des expressions comme *dans l'instant où, du moment que, en un temps où* sont de bons exemples de ce qui correspond finalement à l'absence même d'une évolution.

En s'en tenant aux catégories sémantiques et aux expressions qui ont été prises en compte, on pourrait ainsi distinguer quatre groupes

de locutions, en fonction de la chronologie du changement : les locutions les plus anciennes, *puisque*, *dès que*, dont la valeur causale est attestée au cours de l'ancien français ; les locutions datant des 12^e et 13^e s., *alors que*, *tandis que*, qui n'évoluent vers la valeur adversative qu'au milieu du 16^e s. ; les locutions créées en moyen français (*ce*) *pendant que*, *durant que*, qui évoluent, elles aussi, en français préclassique ; enfin les locutions formées sur des noms, comme *à l'instant que*, qui, d'une façon générale, datent du français préclassique et présentent très rapidement, sinon immédiatement, les valeurs logiques.

Tout se passe donc comme si le mouvement initié avec les locutions les plus anciennes avait créé un modèle dans la conscience linguistique du locuteur ; ce qui est hérité d'une construction, ce n'est pas seulement la valeur temporelle, qu'il s'agisse de la simultanéité ou de la postériorité, mais également les valeurs logiques qui leur sont associées et qui se réalisent dans des relations de discours. L'évolution qui a conduit *tandis que* ou *alors que* vers l'expression de l'opposition se réalise plus rapidement dans le cas de (*ce*) *pendant que* ; cette accélération du mouvement aboutit à la création de formes – comme par exemple *dans un moment où*, *au moment où* – qui se présentent, dès leur apparition, comme le résultat abouti d'une pragmatocalisation.

Il reste à s'interroger sur les raisons qui font du français préclassique un moment clé dans le mouvement que nous venons de décrire. Pour bon nombre de locutions, la période 1550-1650 apparaît comme déterminante, même si quelques exemples antérieurs laissent parfois entrevoir une tendance à l'évolution. Il convient sans doute de distinguer les deux types de facteurs que l'on prend d'ordinaire en considération : les facteurs internes au système linguistique et les facteurs externes. En ce qui concerne les premiers, on peut considérer que le renouvellement du système des locutions conjonctives qui s'effectue en moyen français fournit un modèle assez bien établi pour que l'analogie s'exerce à plein, sur l'ensemble des valeurs des locutions et pas seulement sur la valeur temporelle. Tout se passe comme si le « schéma » à valeur logique – déjà présent avec des locutions comme *puisque* ou *tandis que* – devient partie intégrante du système, ce qui explique que les locutions comme *dès le moment que* ont presque immédiatement la valeur temporelle et la valeur logique, sans l'évolution plus longue qui a été celle des expressions plus anciennes.

Pour ce qui est des facteurs externes, il faut insister sur le rôle important que jouent les types de textes. Une tendance générale caractérise les locutions formées sur des noms, qui, pour la plupart, apparaissent pendant le français préclassique : les relations de discours établies par ces expressions ne renvoient pas à des situations « concrètes » mais davantage au domaine psychologique, qu'il s'agisse des pensées ou des sentiments. Il semble que, pour ces nouvelles expressions, le mouvement de pragmatocalisation ne trouve pas son

origine dans les séquences de premier plan du texte narratif mais dans les parties de commentaire qui justifient les décisions ou les actions des personnages. L'exemple (55) mentionné plus haut est une bonne illustration de cette tendance :

Dès le premier moment que je vy vos beautez, / Amour m'osta le cœur (Bertaut, 1606)

Ce qui peut être considéré comme une routine textuelle pour renvoyer à une émotion, un sentiment, provoqués par un regard, une rencontre, est particulièrement bien illustré par des locutions comme *dès le (premier) moment, dès l'instant que*. Bon nombre d'exemples de ces expressions – du moins dans la base Frantext – sont construits sur ce modèle textuel :

- (84) **dés le moment que** j'ay eu l'honneur de vous voir, je n'ay pu me defendre des charmes [...] (Baro, 1628)
- (85) **dés le moment que** j'ay eu l'honneur de vous voir, il y a eu quelque chose qui m'a tellement donnée à vous, que [...] (d'Urfé, 1631)
- (86) j'ay senty, **dès l'instant que** j'ay veu tes appas, / l'inévitable trait qui cause mon trespas (Gombauld, 1631)
- (87) **à l'instant que** mes yeux se sont jettez sur vous / Ils ont veu dans l'abord un entretien si doux (Discret, 1637)
- (88) Vous m'avez donné de la passion **dès le premier moment que** je vous ai vue. (Madame de La Fayette, 1678)

Ce type de contexte peut certes également se rencontrer à des périodes antérieures au français préclassique et classique, mais, nettement moins fréquent, il n'est pas d'un emploi systématique. Ce rôle discursif de certaines locutions temporelles devrait d'ailleurs être rapproché de celui d'autres constructions, comme par exemple la « subordination inverse », dont l'émergence, à la même époque, va également de pair avec les changements qui affectent la conception même de la narration. Il faut en effet rappeler la tendance générale, caractéristique de l'époque classique, à considérer que le but de la narration est moins de raconter, de rapporter une succession d'événements que de montrer les rouages du récit en mettant l'accent sur les explications, les justifications, le commentaire, qui prennent alors nettement le pas sur le « squelette » narratif. Cette évolution dans le champ de la textualité n'a pu qu'entraîner le développement des constructions examinées ici et constitue ainsi une des raisons de la place particulièrement importante qu'occupe la période du français préclassique dans la chronologie du changement.

Références bibliographiques

- Bat-Zeev Shyldkrot, H. (1987), « *Quand, alors que et tandis que* : un cas classique d'évolution sémantique », *Romance Notes*, 28/1, p. 45-51.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H. (1989), « Conjonctions et expression temporelle-causale en français », *Folia Linguistica Historica*, X/1-2, p. 263-281.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H. & Kemmer, S. (1988), « Le développement sémantique des conjonctions en français : quelques concepts généraux », *Revue Romane*, 23/1, p. 9-20.
- Bertin, A. (1997), *L'expression de la cause en ancien français*, Droz, Genève.
- Combettes, B. (2006), « La formation des locutions conjonctives temporelles : le cas de *dès que* », in Moline, E. et al. (éds), *Les connecteurs temporels du français*, Rodopi, Amsterdam, p. 1-19.
- Combettes, B. (2020), « Les locutions conjonctives », in Marchello-Nizia, C. et al. (éds), *Grande Grammaire historique du français*, De Gruyter, Berlin, p. 899-911.
- Harris, M. (1986), "Aspects of subordination in English and other languages", *Bulletin of the John Rylands University Library of Manchester*, 69/1, p. 123-126.
- Heine, B. (2002), "On the role of context in grammaticalization", in Wisher, I. & Diewald, G. (éds), *New Reflections on Grammaticalization*, John Benjamins, Amsterdam, p. 83-101.
- König, E. (1985), "On the history of concessive connectives in English. Diachronic and synchronic evidence", *Lingua*, 66, p. 1-19.
- Kortmann, B. (1997), *Adverbial Subordination. A Typology and History of Adverbial Subordinators Based on European Languages*, Mouton de Gruyter, Berlin-New York.
- Le Draoulec, A. (2018), « Du temporel à l'adversatif : le cas de *pendant ce temps* », in Marsac, F. & Sock, R. (éds), *Consécutivité & Simultanéité*, Coll. « Dixit Grammatica », L'Harmattan, Paris, p. 161-177.
- Meillet, A. (1915), « Le renouvellement des conjonctions », *Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Etudes* [Réimprimé in *Linguistique historique et linguistique générale*, Champion, Paris, 1958].
- Prévost, S., & Fagard, B. (2007), « Présentation : grammaticalisation et lexicalisation : la formation d'expressions complexes », *Langue française*, 156, p. 3-9.
- Richard, É. & Drouet, G. (2017), « *En même temps* : un marqueur double ? De la simultanéité temporelle à la contradiction énonciative », in Dostie, G. & Lefeuvre, F. (éds), *Lexique, grammaire, discours : les marqueurs discursifs*, Honoré Champion, Paris, p. 159-172.
- Soutet, O. (1992), *La concession dans les phrases complexes en français, des origines au XVIIe siècle*, Droz, Genève.
- Traugott, E. C. (1982), "Meaning Change and the Development of Grammatical Markers", *Language Sciences*, 2/1, p. 44-61.
- Traugott, E. C. & König, E. (1991), "The semantics-pragmatics of grammaticalization revisited", in Traugott, E. C. & Heine, B. (éds), *Approaches to Grammaticalization*, John Benjamins, Amsterdam, p. 189-218.
- Vaguer, C. (2017), « *En même temps, cette histoire m'a obsédé*. Émergence d'un marqueur discursif : *en même temps* », in Dostie, G. & Lefeuvre, F. (éds), *Lexique, grammaire, discours : les marqueurs discursifs*, Honoré Champion, Paris, p. 173-188.